Lettre d'information (juin 2025)

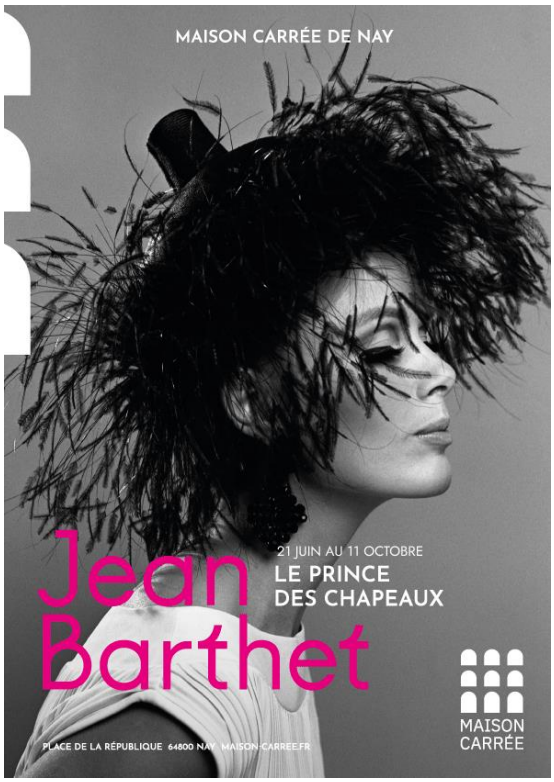

Une exposition d'exception :

Cet été, Nay devient la capitale de l'élégance avec une exposition exceptionnelle dédiée à Jean Barthet, le créateur de chapeaux qui a sublimé les plus grandes icônes du cinéma et de la mode !

Enfant du pays, cet artiste visionnaire s'est imposé comme une référence incontournable de la haute couture parisienne.
Plongez dans l'univers fascinant de Jean Barthet à travers une sélection de chapeaux portés par les plus grandes stars des années 50 aux années 90. Redécouvrez son talent dans des films culte comme Les Demoiselles de Rochefort et laissez-vous captiver par l'élégance intemporelle de ses créations.

Admirez aussi les photographies originales de Guy Marineau, qui a immortalisé les chapeaux Barthet conçus pour les défilés des plus grands couturiers.

Ne manquez pas cet événement incontournable, du 21 juin au 11 octobre 2025 à la Maison Carrée.

Photo : © Jean Barthet

Fete du Jeu

C'est à l'espace culturel qu'a eu lieu la fête du jeu, cette année… La ludothèque est sur place, les associations et le public sont venus nombreux !

Parking rue des pyrénées

Les travaux d'aménagement du nouveau parking, rue des Pyrénées, viennent de démarrer. Il devrait y en avoir pour 2 mois maximum… 17 places de stationnement sans imperméabilisation des sols… et des containers enterrés pour les déchets des habitants du quartier

Les « Pictos » de la Maison Carrée !

Durant son stage à la Maison Carrée, la jeune Dominga a réalisé ces pictogrammes. Ils sont tous inspirés d'un élément significatif du bâtiment « Maison Carrée »… Peut-être que vous pourrez aller faire un tour sur place pour essayer de retrouver l'original pour chacun d'entre eux ?

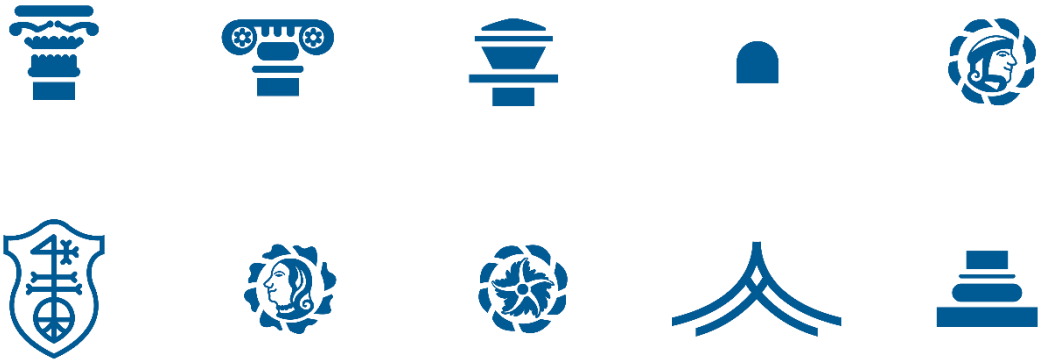

INCIVILITES – QUELQUES RAPPELS

La vie en société implique le respect de règles. Certaines sont déterminées par la loi… toutes relèvent du civisme et de la volonté de chacun de vivre en bonne harmonie avec ses pairs… Malheureusement, trop souvent, certains s'affranchissent de ces évidences et nous relevons de plus en plus d'incivilités comme des tags ou graffitis sur des murs, des personnes qui roulent avec un scooter débridé, ne respectent pas les limitations de vitesse – particulièrement dans des endroits très fréquentés -. D'autres encore nourrissent des animaux errants, s'autorisent à tondre leur gazon le dimanche ou à l'heure de la sieste ou font du feu dans leur jardin.

Parmi les grands classiques en matière d'incivilités, nous voyons tous au quotidien que certains s'autorisent à ne pas ramasser les crottes de leurs chiens ou abandonnent leurs déchets sur l'espace public.

Pour autant, il nous paraît important de dire MERCI et BRAVO à tous ceux qui ramassent les crottes de leurs chiens, mettent leurs mégots dans des cendriers et leurs déchets dans des poubelles, tous ceux qui respectent leurs voisins et font attention aux autres.